

Proposition tarifaire restauration et garderie 2024-2025*

TARIFS EN EUROS BASES SUR LE QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE 1 DE 0 € A 400 €	TRANCHE 2 DE 401 € A 700 €	TRANCHE 3 DE 701 € A 945 €	TRANCHE 4 DE 946 € A 1250 €	TRANCHE 5 DE 1251 € A 1435 €	TRANCHE 6 DE 1436 € A 1680 €	TRANCHE 7 DE 1681 € A 2500 €	TRANCHE 8 2500 € ET PLUS
TARIF REPAS	0,80	0,95	1,90	3,20	4,00	4,40	4,80	5,20
ACCUEIL MATIN	0,40	0,80	1,00	1,20	1,40	1,60	1,80	2,00
ACCUEIL SOIR	0,80	1,60	2,00	2,40	2,80	3,20	3,60	4,00
ACCUEIL M ET S	1,20	2,40	3,00	3,60	4,20	4,80	5,40	6,00
P.A.I. (déjeuner)*	0,50	0,50	0,50	0,50	1,00	1,00	1,00	1,00

tarifs enfants hors commune: + 20 %

tarifs enfants de ULIS : identique à celui des plomelinois dans la mesure où ils n'ont pas le choix de l'établissement

*P.A.I (projet d'accueil individualisé): l'enfant a un régime alimentaire, dans ce cas, le repas est fourni par la famille. Pas de tarif P.A.I pour le goûter

tarif dépassement horaire accueil périscolaire : 10 € par famille et par 1/4 d'heure

Majoration de 30% du repas en vigueur en cas d'inscription hors délai (10 jours avant le jour de fréquentation)

Majoration de 30% du tarif en vigueur pour la garderie en cas d'inscription hors délai après jeudi pour la semaine suivante)

Adultes : agents, enseignants, commune et hors commune, élus de la commune, stagiaires rémunérés (hors service enfance-jeunesse)

personnes extérieures

Adultes : agents, enseignants, commune, élus de la commune, élus de la commune, élus de la commune, élus de la commune de la commune, élus d